



Le 26 mai 2017/CC/PR

**RELEVÉ DES DÉCISIONS DE LA SÉANCE
DU CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTÉ
DU 29 MARS 2017**

Corps professoral

MM. M. Sassòli, B. Sträuli, T. Tanquerel.

Corps des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche

Mmes E. Cellina (vice-présidente), V. Dubosson, I. Martin-Rivara, M. L. Dandelot.

Corps des étudiants

Mme O. Batbuyan (présidente), MM. Q. Markarian, V. Moret, M. Pichon.

Corps du personnel administratif et technique

Assistent avec voix consultative

Mme C. Chappuis, doyenne, Mme C. Gidari Wassmer, conseillère aux études, M. D. Gfeller, administrateur.

Excusées

Mmes B. Bertossa, S. Kirsch et C. Lager, prof. L. Thévenoz.

Secrétaire du décanat

Mme P. Russo

1. Election pour la présidence du Conseil participatif de la Faculté parmi les membres du bureau

Mme O. Batbuyan propose sa candidature à la présidence du Conseil participatif. Aucune autre candidature n'est soumise.

Le Conseil participatif de la Faculté élit à l'unanimité, par 11 voix favorables, Mme O. Batbuyan à la présidence. Mme O. Batbuyan préside dès cette séance.

./..

2. Désignation / élection d'un nouveau membre au sein du Bureau représentant du corps des étudiants.

Le corps des étudiants propose M. Matthieu Pichon pour le représenter au sein du Bureau du Conseil participatif.

Le Conseil participatif de la Faculté approuve à l'unanimité, par 11 voix favorables, la désignation de M. Matthieu Pichon en qualité de membre au sein du Bureau du Conseil participatif.

3. Adoption du procès-verbal du 23 novembre 2016

Le Conseil participatif de la Faculté adopte à l'unanimité, par 11 voix favorables, le procès-verbal du 23 novembre 2016.

4. Rapport partiel 2017 de la Commission de planification académique COPLAN (INPRI)

Mme C. Chappuis présente le point et le document annexé.

Le rapport a pour objet le demi-poste de la prof. G. Kaufmann Kohler, poste partiellement affecté au Master in International Dispute Settlement (MIDS) qui est partagé avec l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID).

Pour faire suite au départ à la retraite au 31.7.2018 de la prof. G. Kaufmann Kohler, et assurer sa succession notamment dans le cadre du MIDS et du Center for International Dispute Settlement (CIDS), la Commission propose l'ouverture d'un poste de professeur-e associé-e ou ordinaire à hauteur de 50% en arbitrage commercial international pour une entrée en fonction au 1^{er} septembre 2018.

Le Conseil participatif de la Faculté préavise favorablement à l'unanimité, par 11 voix favorables, la proposition de la Commission de planification académique COPLAN.

5. Plan d'études de la Faculté pour l'année académique 2017/2018

Mme C. Gidari Wassmer présente le point et le document annexé.

Par rapport au document annexé, une modification est annoncée dans les options de baccalauréat pour rééquilibrer quelque peu les options des sessions d'automne et de printemps. Dans ce cadre, la prof. S. Garibian a accepté de déplacer au semestre de printemps 2018 son enseignement « Droit pénal international, crimes internationaux et justice transitionnelle ».

Dans les options de maîtrise, le même changement est effectué car ce cours est proposé tant aux étudiants de baccalauréat avec 3 crédits qu'aux étudiants de maîtrise avec 6 crédits. Mme C. Chappuis précise que ce déséquilibre du nombre d'enseignements à options entre les semestres d'automne et de printemps est circonstanciel.

Proposé en maîtrise par le Global Studies Institute (GSI) et sur demande du prof. N. Levrat, le cours « Theories of global justice » est déplacé au semestre de printemps 2018. Il subira également une petite modification d'intitulé soit, « Theories and issues of global justice ».

Dans la liste des séminaires de maîtrise, il figure encore des points d'interrogation quant au titre exact de plusieurs séminaires ou les horaires. Ces points d'interrogation seront levés prochainement et les titre et horaire exacts seront mentionnés.

Le Conseil participatif adopte à l'unanimité, par 11 voix favorables, le plan d'études pour l'année académique 2017/02018 avec les modifications mentionnées.

6. Modification article 39bis, al. 2 du règlement d'études

Le prof. M. Sassoli présente le point.

La commission ad hoc simplifie la disposition du RE à ce propos et propose de modifier l'art. 39 bis al. 2 ainsi que l'art. 41 al.2 comme indiqué dans l'annexe.

Mme C. Gidari Wasmer précise que cette nouvelle disposition s'appliquera uniquement aux étudiants commençant la maîtrise à partir de l'automne 2017, si entretemps cette modification est approuvée par le Rectorat, mais qu'elle ne concerne pas les étudiants en cours.

Le Conseil participatif accepte à l'unanimité, par 11 voix favorables, les modifications proposées à l'art. 39 bis al. 2 et art. 41 al. 2 du règlement d'études.

7. CAS Financial Regulation

Mme C. Chappuis présente le point en l'absence du prof. L. Thévenoz.

Le Conseil participatif adopte à l'unanimité, par 11 voix favorables, la modification du règlement d'études ainsi que le plan d'études 2017.

8. Elections générales 2017

M. D. Gfeller informe que des élections universitaires générales ont lieu cette année. Sont à repourvoir tous les sièges de tous les organes délibératifs, participatifs et pour tous les corps représentés à savoir, l'Assemblée de l'Université, les conseils participatifs des facultés, ainsi que la Commission du personnel.

La législature dure quatre ans excepté pour les étudiants pour qui elle dure deux ans.

M. D. Gfeller explique les procédures à suivre et informe des délais à respecter pour les dépôts des listes de candidatures.

9. Divers et communication

Novae

La présidente, Mme O. Batbuyan, demande si la Faculté a un lien avec le projet de remplacement de la Société Novae suite à l'arrivée à échéance de leurs contrats. Car les étudiants ne sont pas satisfaits, en termes de qualité et de prix, des prestations offertes actuellement par Novae

M. D. Gfeller suppose que si tel est le cas, la Faculté serait informée par l'intermédiaire du GROUFO, le Groupe fonctionnel d'Unimail.

La séance est levée à 15h20